

## LA LETTRE D'INFORMATION 2023

<b>Mot du Président</b> .....	2
<b>I. VIE DE L'ASSOCIATION</b> .....	2
A/ Assemblée générale du 20 octobre 2022 à Sceaux .....	2
B/ Relations institutionnelles .....	2
C/ Accueil en stage de quatre étudiants en master de droit de l'environnement .....	5
D/ Agrément national.....	6
<b>II. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES</b> .....	6
A/ Colloques et journées d'études organisés par la SFDE ou sous son parrainage en 2022 .....	6
B/ Colloque national 2023 .....	7
C/ Premiers colloques et journées d'études parrainés par la SFDE en 2023 .....	8
D/ Colloque national 2024.....	8
<b>III. LES PRIX</b> .....	9
A/ Prix du meilleur mémoire .....	9
1. Édition 2022 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement décerné par la SFDE.....	9
2. Édition 2023 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement.....	9
B/ Édition 2023 du Prix de thèse SFDE .....	10
<b>IV. REVUE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT</b> .....	10
<b>V. COMMUNICATION</b> .....	11
A/ Site internet .....	11
B/ LinkedIn.....	12
C / Twitter.....	12
D/ Les Tribunes SFDE .....	12
<b>VI. ACTIVITÉS DES SECTIONS RÉGIONALES</b> .....	12
A/ SFDE Aquitaine .....	12
B/ SFDE Caraïbes .....	13
C/ SFDE Grand ouest.....	14
D/ SFDE Ile-de-France.....	14
<b>VII. APPEL À COTISATION 2023</b> .....	15

### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

#### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

## Mot du Président

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Au terme d'une année 2022 particulièrement dense et active et dans le prolongement de l'Assemblée générale du 20 octobre dernier au cours de laquelle les nombreuses activités de l'association ont été rappelées, je souhaite vous remercier pour votre confiance et vous assurer de notre détermination à maintenir le dynamisme de la SFDE pour que progresse toujours mieux le droit de l'environnement!

En cette nouvelle année, je vous adresse, au nom de l'ensemble du Conseil d'administration, nos vœux chaleureux de santé et de prospérité.

Bien cordialement,

Jérôme Fromageau

## I. VIE DE L'ASSOCIATION

### A/ Assemblée générale du 20 octobre 2022 à Sceaux

L'Assemblée générale de la SFDE s'est tenue à Sceaux à l'occasion du colloque national annuel « L'évaluation environnementale face à l'impératif écologique », le 20 octobre à 18 h. Seize membres ont participé aux débats qui ont mis en avant l'activité scientifique dense et la bonne santé financière de la SFDE. Les différents rapports ont été adoptés (rapport moral du président, rapport d'activités, rapport du trésorier) et les comptes 2021 ont été approuvés.

### B/ Relations institutionnelles

Les relations institutionnelles continuent à se développer de manière régulière en 2022. La SFDE est de plus en plus souvent sollicitée par des têtes de réseau associatifs (notamment le CIDCE, FNE, les associations nationales membres du collectif CAP Nature et Biodiversité ainsi que l'UICN), des instances scientifiques (universités, centres de recherche) ou les pouvoirs publics (Gouvernement, Parlement) :

- **France Nature Environnement (FNE) :**

Selon la disponibilité de ses représentants, la SFDE participe à différents travaux thématiques associatifs et à la vie de la Fédération (19 mars, Conférence des présidents ; 21 mai, Assemblée générale).

- **Ministère de la Transition écologique (MTE) :**

- 26 janvier : invitation de Bérangère Abba, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, à un échange sur la Stratégie nationale de la biodiversité (SNB).

## SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

- 5 février : la SFDE a répondu à la consultation publique du ministère de la Transition écologique sur le projet de décret pris en application de l'article L. 110-4 du Code de l'environnement et définissant la notion de protection forte et les modalités de la mise en œuvre de cette protection forte.

- 25 février : courrier de Béragère Abba en réponse au courrier adressé par la SFDE sur la modification apportée par le Sénat au dispositif des obligations réelles environnementales dans le cadre de l'examen du projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action locale. L'amendement du Sénat n'a finalement pas été retenu dans le texte de la loi.

- **À propos du projet de loi « Une seule santé » :**

Le **projet de loi « Une seule santé »** est porté par l'Alliance Santé et Biodiversité, coordination de plusieurs associations nationales et d'experts (ASEF, FNE, FRB, FSVF, H&B, SFDE, UICN France), dont la SFDE a en charge la coordination du volet juridique.

Le colloque national « Une seule santé » qui s'était tenu les 2 et 3 décembre 2021 à la Rochelle avait eu pour objectif d'amorcer la rédaction d'un projet de loi "Une seule santé". Ce projet est porté par la SFDE sous la responsabilité scientifique d'Agnès Michelot. Il est mené en réseau avec les Universités de Strasbourg, Limoges et La Rochelle. Il associe étroitement les étudiants de Master 2 Droit de l'environnement et leurs directrices et enseignantes (respectivement Marie-Pierre Camproux Duffrène, Jessica Makowiak et Agnès Michelot).

En 2022, dans le cadre des stages de Master 2, deux étudiants ont été accueillis par la SFDE pour contribuer au projet « Une seule santé », grâce à un partenariat d'objectifs et de moyens avec Humanité et Biodiversité et la Commission « droit et politiques environnementales » de l'UICN France.

Un séminaire de travail s'est tenu à Bordeaux en format hybride les 23-24 mai 2022 pour finaliser le projet de loi « Une seule santé », en présence de Marie-Pierre Camproux Duffrène, Michel Durousseau, Jérôme Fromageau, Simon Jolivet et Agnès Michelot.

La Fédération de Recherche en Environnement et développement durable FR CNRS 3097 a également organisé, sous le parrainage de la SFDE et avec le soutien de l'Alliance Santé Biodiversité, un séminaire de recherche sur « Une seule santé dans les territoires » à La Rochelle le 21 novembre avec un focus sur l'exposition aux pesticides. Les résultats présentés par la recherche en écotoxicologie permettront d'alimenter les réflexions sur les évolutions juridiques nécessaires. Ce séminaire a eu pour objectif de conduire à faire des recommandations en lien avec le projet de loi « Une seule santé ». Le volet réglementaire a été également exploré.

Les représentants de l'Alliance Santé et Biodiversité ont rencontré Marine Braud, conseillère écologie de la Première ministre Elisabeth Borne le 17 août dernier. Cette rencontre a été l'occasion de présenter nos propositions.

Le 7 décembre, entretien avec Cécilia Berthaud, adjointe au secrétaire général à la planification écologique et les représentants de l'Alliance Santé et Biodiversité pour présenter notamment les réflexions/propositions : comment introduire « Une seule santé » dans la planification écologique.

3

**SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

**Adresse postale :**

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

**Adresse physique :** Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

**Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel :** [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

**SIRET :** 308 949 809 000 21

- **CAP Nature et Biodiversité :**

CAP Nature et Biodiversité est un réseau informel des principales associations et fondations françaises dédiées à la protection de la biodiversité auquel participe la SFDE :

- 18 février : courrier commun sur la Stratégie Nationale pour la Biodiversité au Président de la République.
- 2 mars : conférence de presse des associations de CAP Nature et Biodiversité pour la présentation du sondage CAP Nature et Biodiversité / IFOP « 76 % des Français considèrent que la protection de leur santé et la protection de l'environnement sont liés ». Pour répondre à cette attente des Français, les associations préconisent notamment l'adoption en 2022 d'une loi « Une seule santé ».
- 7 juillet : réunion à Paris et en visioconférence (avec notamment à l'ordre du jour un point sur le Livre vert SNB).
- 9 septembre : Co signature avec les ONG membres du collectif de la tribune : « Oui au développement des énergies renouvelables mais sans régressions écologiques et démocratiques ».
- 21 septembre : réunion à Paris
- 2 décembre : réponse du Chef de cabinet du président de la République suite à l'envoi d'un exemplaire du Livre vert « Pour que vive la nature ».

- **Humanité et Biodiversité :**

5 octobre : soirée anniversaire "À Voix Haute pour la Biodiversité", afin de célébrer les 10 ans du changement de statuts de l'association et ses 46 ans d'actions en faveur du vivant, en présence de Jérôme Fromageau.

- **Comité français de l'UICN**

Le Congrès du Comité français de l'UICN a eu lieu au zoo de Beauval les 10 et 11 octobre : M. Durousseau y a représenté la SFDE, notamment à la session « Droit et politiques publiques » avec une communication sur le projet de loi « Une seule santé » porté par les 8 ONG membres de l'Alliance Santé-Biodiversité.

- **Commissaires-enquêteurs**

La SFDE s'est entretenu le 17 mars avec Marie-Céline Battesti, Présidente de la Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs, à la demande de cette dernière, à propos des évolutions réglementaires successives relatives à la démocratie participative.

## **SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

### **Adresse postale :**

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

**Adresse physique :** Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

**Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel :** [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

**SIRET :** 308 949 809 000 21

- **Notre partenariat avec l'Université de Strasbourg :**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 a été renouvelée pour deux ans la convention d'occupation précaire du bureau du secrétariat de la SFDE au sein de l'Université de Strasbourg.

- **Nouvelle réflexion conjointe avec la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) :**

La SFDE et la SNPN ouvrent une réflexion sur la création d'un dispositif du type « réserve naturelle volontaire ». Dans un premier temps, il s'agit d'examiner les aspects scientifiques, juridiques et techniques de la thématique, de s'interroger sur l'opportunité de réinscrire dans le droit de la protection de la nature un tel dispositif aux côtés des autres outils réglementaires ou contractuels existants et, le cas échéant, de définir une méthode pour développer cette réflexion commune. Ce projet est copiloté par Michel Drousseau, vice-président de la SFDE, et Rémi Luglia, président de la SNPN.

- **Programme de Montevideo**

27 juin : courrier commun avec le CIDCE à l'attention du Point focal français en charge du programme de Montevideo pour nous faire connaître et marquer notre intérêt à collaborer avec les ministères des Affaires étrangères et de l'Environnement dans le cadre de la participation de la France aux conférences des Parties et aux rencontres internationales sur l'environnement.

- **Réponse à la consultation sur le projet de décret** relatif à la nomenclature de l'artificialisation des sols pour la fixation et le suivi des objectifs dans les documents de planification et d'urbanisme (consultation ouverte du 4 au 25 mars), rédigée au nom de la SFDE par Maylis Desrousseaux, Blanche Lormeteau et Marthe Lucas.

- Signature en septembre de la **Tribune « Il faut une loi Une seule santé »** par l'Alliance Santé Biodiversité

- **Courrier commun Alliance Santé Biodiversité adressé à la Première ministre** le 22 septembre proposant que l'Alliance Santé Biodiversité soit représentée au sein du comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires créé par le décret n° 2022-1099 du 30 juillet 2022.

## **C. Accueil en stage de quatre étudiants en master de droit de l'environnement**

Deux étudiants du Master 1 de l'Université de Limoges (dir. Jessica Makowiak) ont effectué leur stage obligatoire de six semaines à compter du 4 avril pour les missions suivantes (en lien avec Michel Drousseau et Laurence Renard) : appui à la publication des numéros en cours de la *Revue Juridique de l'Environnement* ; contribution à l'animation du nouveau site web de l'association ; appui ponctuel à des projets scientifiques ; préparation du dossier réglementaire de demande de renouvellement de l'agrément « association de protection de l'environnement » (article L. 141-1 et s. Code de l'environnement) dans le

### **SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

#### **Adresse postale :**

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

**Adresse physique :** Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

**Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel :** [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

**SIRET :** 308 949 809 000 21

cadre national pour la SFDE ; appui au choix d'un nouveau logiciel de gestion des membres ; appui au choix d'un outil de gestion prévisionnelle du temps.

Deux étudiants en Master 2 de La Rochelle Université ont effectué leur stage obligatoire de quatre mois à compter de mars dans le cadre de la préparation du projet de loi « Une seule santé » porté par la SFDE et piloté par Agnès Michelot, en partenariat avec l'UICN France, la Fondation pour la Recherche de la Biodiversité (FRB) et Humanité et Biodiversité.

#### D. Agrément national

- Juin : envoi à la préfecture du Bas-Rhin du dossier de demande de renouvellement de l'agrément au titre de la protection de l'environnement (article L. 141-1 du Code de l'environnement) ; l'agrément actuel venant à échéance le 31 décembre 2022.

## II. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES

### A/ Colloques et journées d'études organisés par la SFDE ou sous son parrainage en 2022

- 20 janvier : Colloque « **Loi Climat & Résilience** », coorganisé par les laboratoires LARJ & TVES de l'Université du Littoral - Côte d'Opale.
- 14 et 15 mars : Colloque « **Droit & Sécurité climatique** » à la Faculté de droit, Campus de Laval (Le Mans Université).
- 17 mars : « **Les Risques climatiques à l'épreuve du droit** », coorganisé par L'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne (ISJPS UMR CNRS 8103) en collaboration avec le Gdr ClimaLex et l'Université Côte d'Azur.
- 12 avril : Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » dans le cadre du projet ANR Proclimex : Session 1 - « **Justice pour le vivant** » - **Fabrique du procès en responsabilité de l'État en matière de biodiversité**, organisé par Christel Cournil.
- 31 mai : Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » dans le cadre du projet ANR Proclimex : Session 2 : « **Métamorphoses des responsabilités : des entreprises multi nationales au prétoire** », organisé par Christel Cournil.
- 9 juin : Journée d'études organisée par l'Institut des Sciences du Politique de l'Ecole Nationale Supérieure de Paris Saclay à l'ENS sur le thème des « **Temporalités du droit de l'environnement** ».
- 1<sup>er</sup> au 5 septembre : **Université d'été** de la Chaire CNRS Normandie pour la Paix
- 17 octobre : Colloque « **Droit, climat et montagne - Perspectives pour l'établissement d'une responsabilité climatique du territoire** » organisé par Jennifer Bardy et Grégoire Leray, à Nice

#### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

#### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

- 20 et 21 octobre : Colloque annuel national « **L'évaluation environnementale face à l'impératif écologique** », les 20 et 21 octobre à Sceaux, organisé par la SFDE Ile-de France
- 17 novembre : colloque relatif à l'actualité du droit des déchets (dangereux) organisé par la SFDE Ile-de-France en collaboration avec le SYPRED et la Faculté Jean Monnet sur le thème : « **Green deal et déchets dangereux** ».
- 21 novembre : **Séminaire « Une seule santé dans les territoires »** à La Rochelle avec le soutien de la Fédération CNRS FREDD avec les eco-toxicologues qui ont présentées et la participation de huit étudiants du Master droit de l'environnement et des risques de l'Université de Strasbourg (coordination d'un groupe de travail par Marie Pierre Camproux Duffrène et Michel Dourousseau) et en lien avec l'Alliance Santé Biodiversité.
- 21 novembre : **Session 5 – Fabrique des expertises au service de la justice climatique**, Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » dans le cadre du projet ANR Proclimex, organisé par Christel Cournil
- 30 novembre : **Session 4 – Jugements des Cours suprêmes et autres recours climatiques en instance**, Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » dans le cadre du projet ANR Proclimex, organisé par Christel Cournil
- 1<sup>er</sup> décembre : Colloque international « **Les conséquences environnementales de l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Enjeux de solidarité écologique** », La Rochelle Université (format hybride, en lien avec des représentants ukrainiens).
- 8 et 9 décembre : « **Les 30 ans de la Directive Habitats, bilan et perspectives** », journées d'études organisées par la SFDE, l'Association Française d'Études Européennes, le Centre de Recherche et de Documentation Européennes et Internationales et le Centre droit éthique et procédures à l'Université d'Artois, à Douai.

## **B/ Colloque national 2023**

Suite à l'appel à candidatures lancé pour le colloque annuel 2023 de la SFDE, le Conseil d'administration, par un vote du 9 janvier dernier, a retenu la proposition « **Transitions agricoles : quel rôle pour le droit ?** » présentée par nos collègues Marine Fleury et Florence Jamay, maîtresses de conférences à la Faculté de droit et de science politique d'Amiens, pour le colloque national 2023 de la SFDE.

Le colloque aura lieu en octobre 2023 à Amiens (dates à préciser) et un appel à communications sera prochainement diffusé.

### **SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

#### **Adresse postale :**

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

**Adresse physique :** Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

**Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel :** [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

## C/ Premiers colloques et journées d'études parrainés par la SFDE en 2023

Nous rappelons que les demandes de parrainage de la SFDE doivent être adressées au secrétariat de la SFDE dans un délai raisonnable, et respecter les critères suivants :

- un comité scientifique composé d'au moins deux membres de la SFDE ;
- la thématique du colloque doit favoriser le soutien au développement du droit de l'environnement ;
- la diffusion des plaquettes institutionnelles SFDE au moment de l'évènement.

De notre côté, nous communiquons notre logo et soutenons la diffusion dans nos réseaux. Nous pouvons bien sûr également aider à la recherche d'intervenants (y compris spécialistes internationaux).

- 23 janvier : Dans le cadre des "Rencontres de droit privé et économique de l'environnement" organisées à la faculté de droit de Nice par Grégoire Leray et Jennifer Bardy, Morgane Tirel, Maître de conférences en droit privé, a présenté sa réflexion sur le sujet "**Quelle place pour le droit des contrats dans la responsabilité sociétale des entreprises**".
- 
- 1<sup>er</sup> février : Session 6 « **Laboratoire d'innovations juridiques : les procès climatiques d'Amérique du Sud** » du Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » du programme ANR PROCLIMEX et du programme ALCOM (en ligne).
- 20 février : Workshop « **Quelle place pour la santé animale dans l'approche One Health ?** », Université de Limoges, avec le soutien de la Fédération de recherche en environnement et développement durable (FR CNRS 3097).
- 27 au 29 avril : « **La mer : la plus grande scène de crime(s) au monde. Le cas de la criminalité environnementale** », colloque international organisé à La Rochelle Université.
- 27-28-29 septembre : colloque universitaire international à Paris à l'occasion du centenaire du « **1<sup>er</sup> Congrès international pour la protection de la nature** », sous-titré « Faune et flore ; sites et monuments naturels », qui s'est tenu en 1923 à Paris, organisé par la Société nationale de protection de la nature et l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, en association avec de nombreux partenaires académiques et institutionnels.

## D/ Colloque national 2024

Pour le choix du colloque annuel 2024, la procédure d'appel à propositions sera renouvelée, le calendrier sera le suivant :

- Lancement de l'appel à propositions avant l'été 2023
- Date limite du 3 octobre 2023 pour le dépôt des propositions
- Une réunion du Conseil d'administration extraordinaire se prononcera courant octobre 2023 sur le choix du colloque

### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

#### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21



Trois éléments sont à prendre en compte pour candidater pour le colloque annuel de la SFDE :

- 1) nécessité d'un appel à propositions d'interventions en vue de l'organisation du colloque national
- 2) un comité scientifique diversifié composé d'au moins 2 membres de la SFDE
- 3) publication des actes du colloque dans le numéro spécial de la RJE à suivre

### III. LES PRIX

#### A/ Prix du meilleur mémoire

##### 1. Édition 2022 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement décerné par la SFDE

La première édition du **Prix du Meilleur mémoire de Master 2** a été lancée en 2015 et ce Prix est réédité chaque année.

Pour l'édition 2022 du Prix du meilleur mémoire/rapport de M2 de la SFDE, nous avons reçu et évalué 15 mémoires ; 26 rapporteurs ont été mobilisés.

Le jury a décidé cette année de décerner deux Prix : un Premier prix et un Prix spécial. Ce dernier est destiné à récompenser un travail de qualité mais particulièrement innovant et donc avec une véritable prise de risque scientifique.

- **Premier Prix** : Yéléna ESSLINGER, *L'utilisation durable de l'espace extra-atmosphérique*, dirigé par Loïc Gard, Université de Bordeaux

- **Prix spécial** : Amélie RASTOLL, *Prévention des dommages à l'environnement - Étude des procédures de référés*, dirigé par Matthieu Poumarède, Université Toulouse 1 Capitole

##### 2. Édition 2023 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement

Une nouvelle édition du **prix du Meilleur mémoire de Master 2** sera lancée en 2023.

Pour l'édition 2023, les mémoires devront avoir été soutenus durant l'année universitaire 2022-2023. Les dossiers de candidature devront être envoyés avant la date limite du 2 novembre 2023.

Toutes les informations seront mises en ligne en temps utile sur notre site internet ; le calendrier et le règlement seront diffusés par courriel avant l'été.

#### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

#### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

## B/ Édition 2023 du Prix de thèse SFDE

La nouvelle édition du prix de thèse SFDE a été lancée.

La SFDE attribue tous les deux ans un Prix de thèse (1er et 2nd prix, et si le jury l'estime opportun un prix spécial).

Ces prix sont destinés à récompenser les thèses en langue française qui contribuent à l'amélioration des connaissances en droit de l'environnement.

Pour le Prix de thèse SFDE 2023, peuvent concourir les thèses soutenues entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 31 décembre 2022.

La date de clôture des candidatures est fixée au **6 mars 2023**.

Toutes les informations pratiques sont en ligne sur notre site.

## IV. REVUE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### ► Bilan du nombre d'abonnés

**2022** : 230 (dont 154 abonnés à la version papier ; 43 abonnés à la version on line [dont 30 membres de la SFDE], 33 abonnés à la version papier et on line)

**2021** : 243 (dont 173 abonnés à la version papier ; 40 abonnés à la version on line [dont 20 membres de la SFDE] ; 30 abonnés à la version papier et on line)

**2020** : 251 (dont 188 abonnés à la version papier ; 29 abonnements papier + on line ; 34 abonnements on line [dont 19 membres de la SFDE])

**2019** : 280 (dont 212 abonnés à la version papier ; 30 abonnements papier + on line ; 38 abonnements on line seul dont 21 membres de la SFDE)

La tendance actuelle est toujours à la baisse des abonnements aux versions papier des revues. Le maintien des abonnements à la *RJE* est donc tout à fait essentiel et constitue une préoccupation constante pour la SFDE.

Depuis 2015 une **offre promotionnelle de 50 €** pour un abonnement en ligne à la *RJE* est proposée aux membres de la SFDE. L'opération est renouvelée chaque année. Toute personne intéressée par un abonnement en ligne 2023 au tarif de 50 € doit s'adresser au secrétariat de la SFDE.

### ► Dossiers spéciaux prévus en 2023 :

- **Les nouveaux défis pour les acteurs de la justice pénale environnementale**, sous la responsabilité de Corinne Robaczewski, *RJE* 3/2023
- **Dossier sur le Green Deal**, sous la responsabilité de Benoit Blottin et Laurent Fonbaustier, *RJE* 4/2023

## SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

► Le numéro spécial 2023 de la *RJE* sera consacré à la publication des actes du colloque national 2022 de Sceaux, « **L'évaluation environnementale face à l'impératif écologique** ».

► **Formules d'abonnement à la RJE : tarifs 2023 (4 numéros + un numéro spécial)**

Les tarifs 2023 demeurent les mêmes que ceux de de 2022. À noter que ces tarifs n'ont pas augmenté depuis 2014.

Nous proposons pour les membres de la SFDE une formule **exceptionnelle d'abonnement électronique à la RJE** pour l'année 2023 au prix de **50 euros**, à régler par paiement unique à l'ordre de la SFDE avec votre cotisation annuelle.

Abonnement (4 numéros + 1 n° Spécial) :

- Version papier

France & Dom-Tom : 195 €

Etranger : 220 €

Étudiants  Membres SFDE : 175 €

Étudiants  Membres SFDE : 199 €

- Version papier + accès en ligne

France, Étranger : 273 €

Étudiants 245 €  Membres SFDE : 225 €

- Accès en ligne seul

France, Étranger : 195 €

Étudiants : 175 €  Membres SFDE : 50 €

**Contact** : Lavoisier, 14 rue de Provigny 94236 Cachan Cedex, Tel. : 01 47 40 67 68

- Courriel : [abonne.rje@lavoisier.fr](mailto:abonne.rje@lavoisier.fr)

## V. COMMUNICATION

### A/ Site internet

Le site de la SFDE (<http://www-sfde.u-strasbg.fr/>) a été entièrement refondu en 2022 dans l'objectif de le rendre plus convivial pour les membres de l'association et de faire également évoluer **l'annuaire des membres** par la mise en place d'un annuaire thématique d'accès plus facile.

La consultation de l'annuaire des membres est réservée aux membres de la SFDE qui auront préalablement demandé la création d'un compte sur le site (la demande de création de compte est validée par le secrétariat de la SFDE).

Seules les données (nom, prénom, courriel, profession, centre d'intérêts et publications) pour lesquelles vous n'avez pas manifesté votre opposition figurent dans l'annuaire des membres mis en ligne.

A tout moment, les membres peuvent exercer leur droit de suppression et de rectification des données ainsi que leur opposition à la réception des informations que nous transmettons régulièrement par messagerie

### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

#### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

**Adresse physique** : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

**Tel.** (33) 03.68.85.87.83 – **courriel** : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

électronique aux membres de la SFDE, en adressant un message au secrétariat de la SFDE : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr)

## B/ LinkedIn

La page SFDE créée sur le réseau professionnel LinkedIn permet de donner une visibilité à la SFDE sur les réseaux sociaux. Nous vous invitons à vous y abonner dès à présent.

La mise en place sur LinkedIn d'un groupe « SFDE » dénommé **Juristes francophones de l'environnement-SFDE** dans un objectif de partage et d'échange des informations susceptibles d'intéresser les juristes de l'environnement est animé par de jeunes chercheurs membres de la SFDE. N'hésitez pas à vous y inscrire également pour participer aux échanges.

## C / Twitter

Un compte Twitter de la Revue a été créé avec pour objectif de communiquer à la fois des informations sur les numéros de la revue et sur le droit de l'environnement. Blanche Lormeteau et Rémi Radiguet sont responsables de l'animation de ce compte Twitter.

Lien : <https://twitter.com/RJEnvironnement>

## D/ Les Tribunes SFDE

La SFDE a souhaité donner la possibilité à ses adhérents de donner leur opinion sur un sujet d'actualité qui les fait réagir en lançant en 2015 une nouvelle rubrique sur notre site : **Tribunes de la SFDE**. Ces Tribunes se présentent comme un billet court sur un point d'actualité.

Nous vous invitons tous à nous adresser vos propositions. Elles seront réceptionnées par le secrétariat de la SFDE et soumises à un comité de lecture composé des membres du Bureau de la SFDE.

Pour relire toutes les tribunes précédemment publiées : <http://www-sfde.u-strasbg.fr/index.php/blog-de-la-sfde>

## VI. ACTIVITÉS DES SECTIONS RÉGIONALES

### A/ SFDE Aquitaine

- Les actes du colloque organisé à Bordeaux du 27 au 29 octobre 2021 intitulé « Le(s) commun(s) en droit de l'environnement : droit des communs, droit commun et droit hors du commun » sont en cours de finalisation et seront publiés dans le numéro spécial 2022 de la Revue juridique de l'environnement (RJE). La publication est prévue pour le premier trimestre 2023.

### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

#### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

- La Section Aquitaine de la SFDE a collaboré à une première manifestation intitulée « La Garonne pourrait-elle avoir des droits ? », le 13 mai 2022.
- La SFDE Aquitaine a été associée au colloque « Les 30 ans de la directive Habitats » organisé les 8 et 9 décembre 2022 à Douai. Les actes seront publiés en 2023.
- En 2023 seront organisées des tables rondes sur la thématique de la compensation écologique.
- La Section Aquitaine travaille sur l'organisation du colloque « les 20 ans de la Charte de l'environnement » pour le printemps 2024 avec les mêmes directeurs qui avaient organisé le colloque sur « les 10 ans de la Charte » à Bordeaux en 2014 : <https://livre.fnac.com/a9716140/savonitto-Cerda-guzman-c-Les-10-ans-de-la-Charte-de-l-environnement-2005-2015-actes-du-colloque>
- Élection du nouveau bureau lors de l'AG du 5 décembre 2022 :  
Président : H. DELZANGLES  
Vice-présidents : C. ALVES, A. ZABALZA  
Trésorier : J. VIERA  
Secrétaires : M. CRECENT, O. VIDAL

## B/ SFDE Caraïbes

### Rapport d'activités 2022

**4 février 2022** – Colloque Économie Bleue : Enjeux et développement durable dans les outre mers organisé par Léonide Célini, présidente de l'Observatoire Central des Outre Mers (OCDOM) et membre de la section caraïbes de la SFDE ; Le projet de colloque contrarié par la situation sanitaire du covid 19 a finalement pris la forme d'un webinaire en distanciel à Centre Paris ANIM' 2/4 rue des Lilas 75019 Paris.

Mise en ligne du « facebook live » des échanges entre les intervenants sur les réseaux sociaux de la section.

**10 juillet 2022** – Présence de Nadège Damoiseau, présidente de la section, à l'inauguration de la première station de vélos électriques de la Guadeloupe – Karu'Velo, avec la ville de Pointe-à-Pitre et le discours du maire Harry Durimel.

**14 novembre 2022** – Sortie à Providence avec le Parc national Guadeloupe (PNG) pour la restitution du projet PROTEGER ; Un article scientifique en date du 9.10.2022 concernant les résultats du projet sur les espèces ligneuses est paru dans Ecological Engineering.

**16 novembre 2022** – Plénière du PNG – discussion sur un projet d'aquaculture du lambi avec le CRPMEM et rédaction d'un document sur la politique scientifique sur les milieux forestiers.

## SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

**1<sup>er</sup> décembre 2022** – Remise des contributions au comité de rédaction du bulletin de la section Caraïbes en vue de la parution du bulletin 14 (Teyssa Gustan/Léonide Célini/Maria Quernel nouvelle adhérente).

### **Projets 2023**

- Suivre le projet de Convention internationale sur le plastique de Michel Prieur.
- Mettre en forme le bulletin 14 de la Section

### **C/ SFDE Grand ouest**

- Elections du nouveau CA lors de la dernière AG  
Secrétaire générale : Betty Queffelec  
Trésorier - Luc Bodiguel  
Présidente : Alexandra Langlais
- 4 octobre 2022 - Vers un droit de l'environnement marin numérique ? Session 1 - Brest - Nouvelles techniques d'analyse du droit de l'environnement marin, des bases de données au traitement automatisé- organisé par Marie Bonnin
- Journée d'études : L'Union européenne face à la sécheresse, organisée par les étudiants.es du Master 2 Droit de l'environnement de la Faculté de Nantes, 6 avril 2023
- Deux autres manifestations sont également programmées pour 2023

### **D/ SFDE Ile-de-France**

En 2022, la section Île-de-France a organisé ou co-organisé les événements suivants :

#### *Colloques :*

Colloque « **Le Droit économique de l'environnement : acteurs et méthodes** » à l'Université de Nanterre, 7 et 8 juin 2022 ;

Colloque annuel de la SFDE : « **L'évaluation environnementale, bilan et perspectives** », 20 et 21 octobre 2022 (Faculté Jean Monnet de l'Université Paris-Saclay) ;

Colloque inaugural de **l'Observatoire du Green deal**, le 27 octobre 2022 (Faculté Jean Monnet de l'Université Paris-Saclay) ;

### **SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

#### **Adresse postale :**

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

**Adresse physique :** Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

**Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel :** [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

**SIRET :** 308 949 809 000 21

Colloque biennal organisé par le SYPRED, la SFDE IDF, l'Université Paris-Saclay et la Chaire économique du climat, le 17 novembre 2022, et qui portera sur la thématique : « **Green deal et évolution du droit des déchets** ».

*Cycle de conférence/débat :*

14 décembre 2022 : « **Dessiner l'anthropocène** » avec Jérémy Cheval, Lou Herrman, et Isabelle Michallet ;

18 janvier 2023 : « **La personnification de la nature** » avec Pierre Brunet ;

1<sup>er</sup> février 2023 : « **Le blaireautin, le juge et le chasseur : réflexions sur la qualification juridique en droit de l'environnement** » avec Andréa Rigal-Casta, Coline Robert et Stéphanie Grossier ;

10 mars 2023 : « **La crise écologique est une crise anthropologique** » avec Roland Gori ;

## VII. APPEL À COTISATION 2023

De nombreuses personnes ne sont toujours pas à jour dans le versement de leur cotisation annuelle (condition pour pouvoir bénéficier du tarif réduit des abonnements à la *RJE* et inscriptions aux colloques). Nous rappelons que le non-paiement de la cotisation durant trois années consécutives entraîne la radiation de la liste de diffusion de la SFDE.

Votre soutien à la SFDE par le versement de votre cotisation annuelle est indispensable à son bon fonctionnement, la SFDE ne recevant en effet plus aucune subvention depuis 2011.

La SFDE compte, au 31 décembre 2022, 249 adhérents (170 personnes physiques ; 70 étudiants, demandeurs d'emploi ou retraités ; 9 personnes morales).

Il est également rappelé que les Centres de recherche peuvent adhérer à la SFDE par le biais de leur université (qui seule dispose de la personnalité morale).

Le montant des cotisations est le suivant :

- **50 € tarif normal**
- **170 € pour les personnes morales**
- **20 € tarif réduit pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et les retraités**

Pour éviter tout oubli, nous vous remercions de bien vouloir retourner au Secrétariat de la SFDE le règlement de votre cotisation 2023 dès réception du courriel d'appel à cotisation qui vous sera très prochainement adressé.

**Nous rappelons que** l'offre exceptionnelle d'abonnement électronique à la *RJE* 2023 de 50 euros pour nos adhérents peut être réglée en même temps que votre cotisation 2023 (chèque unique à l'ordre de la SFDE ou virement bancaire).

Lettre d'information des membres de la SFDE 2023

### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

#### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21